

Fiche de mission Volontaire de Solidarité Internationale (VSI)

Chargé-e d'appui à la coopération décentralisée Ville de Billère/ Commune de Soavinandriana

IFAID, dans le cadre de sa mission d'envoi de Volontaires de la Solidarité Internationale, recherche, pour la Ville de Billère un-e volontaire pour une mission de 12 mois à Madagascar.

Cette mission est proposée dans le cadre du programme Territoires Volontaires, mis en œuvre par France Volontaires avec le soutien de la Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile

Cadre général de la mission

Statut : Volontariat de Solidarité Internationale VSI : statut de droit français, cadre législatif : loi n°2005-159 du 23 février 2005 modifiée par la loi n°2021-1031 du 4 août 2021, décret n°2022-1067 du 28 juillet 2022, arrêté du 1er décembre 2022.

Intitulé de la mission : Chargé-e d'appui à la coopération décentralisée Ville de Billère/ Commune de Soavinandriana

Organisme d'envoi agréé VSI : IFAID, Pessac (Gironde)

Lieu de travail : Commune Urbaine de Soavinandriana, Itasy, Madagascar

Domaines d'action de la mission : Coopération décentralisée / Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) / Eau, Hygiène et Assainissement (EAH)

Durée de la mission : 12 mois (renouvelable sous condition de financements disponibles)

Départ en mission : novembre 2026 au plus tard

Précision : Un-e VSI ne peut accomplir de mission dans l'État dont il est le ressortissant ou le résident régulier.

Contexte de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre du projet « **L'eau ici et là-bas 4** », mis en œuvre de **septembre 2025 à août 2027**. Ce projet porte sur les enjeux liés à l'accès à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement ainsi qu'à l'éducation aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, en particulier l'ODD 6 « *Eau propre et assainissement* ».

Il s'inscrit dans la coopération décentralisée engagée en **2016** entre la commune de **Billère** (France) et la commune de **Soavinandriana** (Madagascar). Depuis près de dix ans, ce partenariat favorise les échanges entre les deux territoires autour d'objectifs communs de solidarité internationale, de renforcement des services publics locaux et de sensibilisation des citoyens aux enjeux du développement durable.

Les différentes phases du projet ont permis d'obtenir des résultats significatifs, notamment l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour plus de **8 000 personnes** à Soavinandriana, la sensibilisation de plus de **000 élèves** aux enjeux de l'eau et des ODD, ainsi que la mobilisation de **22 volontaires de réciprocité**, français et malgaches, qui ont contribué à la mise en œuvre des actions de coopération.

La nouvelle phase du projet vise à consolider ces acquis, à poursuivre les actions en faveur de l'amélioration des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, et à renforcer les activités d'éducation à la citoyenneté et au développement durable auprès des établissements scolaires et des acteurs locaux des deux territoires.

Le projet est mis en œuvre dans le cadre de la coopération entre les collectivités partenaires, avec l'appui de leurs partenaires techniques et associatifs. Il bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme Territoires Volontaires - TEVO et de la commune de Billère.

Acteurs clés :

À Billère (France)

- **Le service Transitions de la Ville de Billère**, composé d'une responsable de service et d'un chargé de mission Coopération décentralisée et Jumelage, qui assurent le pilotage et le suivi du projet.
- **Les élus de la commune de Billère**, notamment le Maire et l'adjoint délégué à la coopération décentralisée, au jumelage, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.
- **Les équipes pédagogiques** des établissements scolaires partenaires, impliquées dans les actions d'éducation aux Objectifs de Développement Durable et les échanges avec les écoles malgaches.

À Soavinandriana (Madagascar)

- **L'équipe locale du projet**, composée d'une coordinatrice de projet, d'un·e chargé·e de mission Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECI) / Eau, Assainissement et Hygiène (EAH), ainsi que d'un·e volontaire en Service Civique (VSC) présent·e de janvier à juin.
- **La Commune Urbaine de Soavinandriana**, partenaire institutionnel de la coopération.
- **Les équipes pédagogiques** des établissements scolaires partenaires, engagées dans les activités de sensibilisation et les échanges éducatifs.
- **Les partenaires techniques et institutionnels locaux**, notamment l'Intercommunalité ASA, l'Université de l'Itasy, la coopération décentralisée Région Nouvelle-Aquitaine – Région Itasy, France Volontaires Madagascar, Ran'Eau et les autres structures associées au projet.

Objectifs spécifiques :

Le projet « **L'eau ici et là-bas 4** » poursuit les objectifs suivants :

- **Pérenniser et développer** l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) au bénéfice des habitants de la Commune Urbaine de Soavinandriana.
- **Sensibiliser les habitants des deux territoires**, et en particulier les jeunes, aux enjeux liés à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène et aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, à travers des actions d'éducation et d'échanges.

- **Renforcer la coopération décentralisée** entre les communes de Billère et de Soavinandriana en consolidant les partenariats institutionnels, éducatifs et associatifs, et en favorisant les échanges entre les acteurs des deux territoires.

Description de la mission

Appui à la coordination du projet (40 %)

Sous la supervision de la coordinatrice de projet, le/la volontaire contribuera au suivi technique, administratif et opérationnel du projet, notamment à travers :

- L'appui au suivi administratif et financier du projet (*mise à jour des outils de suivi, préparation des réunions, rédaction de comptes rendus, suivi budgétaire, appui à la production des livrables*).
- La participation aux actions de communication et de valorisation du projet (*organisation d'événements, création de contenus, contribution à la rédaction de la newsletter et autres supports de communication*).
- La participation aux actions de capitalisation, de suivi et d'évaluation des activités et des ouvrages réalisés dans le cadre du projet.
- L'appui au suivi-évaluation du projet en lien avec le prestataire externe, notamment à travers la collecte, l'organisation et l'analyse des données de terrain.

Appui aux actions d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) (40 %)

Le/la volontaire participera à la mise en œuvre des activités de sensibilisation et des actions de terrain, en particulier :

- L'accompagnement du/de la volontaire en Service Civique (VSC) dans la préparation, l'animation et l'évaluation des activités d'ECSI auprès des publics cibles.
- La participation aux missions de terrain relatives aux actions d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH), en appui à l'équipe locale et aux partenaires.

Animation du réseau de partenaires à Madagascar et en France (10 %)

Le/la volontaire contribuera au renforcement de la dynamique partenariale en :

- Entretenant des relations régulières avec les partenaires locaux et institutionnels.
- Participant aux réunions, ateliers, événements et temps d'échanges organisés dans le cadre du projet.
- Valorisant les actions et les résultats du projet auprès des différents partenaires et parties prenantes.

Contribution aux réflexions sur les perspectives de la coopération (10 %)

Le/la volontaire participera à l'identification des perspectives de développement du partenariat entre la Ville de Billère et la Commune Urbaine de Soavinandriana, notamment à travers :

- L'analyse des perspectives de poursuite de la coopération décentralisée.
- L'identification de nouvelles opportunités de collaboration, notamment autour des mobilités et des échanges de jeunes.
- La réflexion sur la pérennisation des actions menées dans les domaines de l'EAH et de l'ECSI.
- La recherche et l'identification de nouveaux partenaires techniques et financiers susceptibles d'accompagner les futures actions.

Place du·de la volontaire dans le projet :

Le/la volontaire sera basé·e à Soavinandriana et intégré·e à l'équipe locale du projet. Il·elle exercera sa mission **sous la supervision directe de la coordinatrice de projet** et travaillera en étroite collaboration avec les agents et volontaires mobilisés sur place.

Le projet est coordonné conjointement par l'équipe de la coopération **de la Ville de Billère**, sous le pilotage des élus des deux collectivités.

Dans ce cadre, le/la volontaire sera en interaction régulière avec les équipes techniques et les élu·e·s des deux communes.

Dans le cadre de ses missions, il·elle collaborera également avec les services de la Commune Urbaine de Soavinandriana, les autorités locales des fokontany (hameaux), les établissements scolaires partenaires, ainsi que les différents partenaires techniques, institutionnels et associatifs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Cadre de travail :

Le/la volontaire sera accueilli·e dans des locaux mis à disposition par la Commune Urbaine de Soavinandriana et disposera d'un espace de travail situé à l'Hôtel de Ville, dans le quartier d'Avaratsena.

Il·elle partagera son bureau avec la coordinatrice de projet ainsi qu'avec le/la chargé·e de mission Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) / Eau, Assainissement et Hygiène (EAH).

Les principaux lieux d'intervention situés dans le centre de Soavinandriana (bureau, établissements scolaires partenaires, partenaires locaux) sont accessibles à pied depuis le lieu d'hébergement, à une distance d'environ 400 à 500 mètres.

Dans le cadre des missions au sein des fokontany (établissements scolaires partenaires, descentes terrains) ou des déplacements ponctuels vers d'autres communes ou villes, notamment Miaraminav et

Antananarivo, le·la volontaire utilisera les moyens de transport locaux (taxi-brousse, tuk-tuk, taxi-moto ou taxi), en fonction des besoins de la mission. Les frais de déplacement engagés dans le cadre des activités du projet seront intégralement pris en charge.

Cadre de vie :

Lieu de résidence : Commune Urbaine de Soavinandriana, région Itasy, Madagascar.

Hébergement : Un logement meublé sera mis à disposition du·de la volontaire dans le centre de Soavinandriana. De janvier à juin, celui-ci sera partagé avec le·la volontaire en Service Civique (VSC) engagé·e sur le projet.

Déplacements personnels : Les déplacements au sein de Soavinandriana peuvent être effectués à pied. Pour les trajets vers les fokontany ou vers d'autres communes, plusieurs moyens de transport locaux sont disponibles (taxi-brousse, tuk-tuk, taxi-moto ou taxi). Les déplacements effectués à titre personnel restent à la charge du·de la volontaire.

La mission se déroule dans un environnement rural relativement isolé, offrant une expérience d'immersion au plus près des réalités du territoire. Les conditions de vie peuvent être simples et marquées par des contraintes ponctuelles, telles que des coupures d'eau ou d'électricité. Antananarivo est accessible en environ 4 à 5 heures de transport en commun.

Cette mission requiert une **forte capacité d'adaptation, de l'autonomie, ainsi qu'un intérêt pour la vie en milieu rural et le travail en contexte interculturel**. Une expérience préalable de vie, de volontariat ou de travail dans un environnement similaire constituera un atout pour une bonne intégration et le bon déroulement de la mission.

Profil recherché

Profil général

- Diplôme de niveau **Master** en coopération internationale, relations internationales, gestion de projets de développement, développement territorial ou domaine équivalent.
- Une première expérience en coordination ou gestion de projets de développement à l'international est souhaitée.
- Une expérience de volontariat, d'études ou de travail dans un pays en développement, notamment en milieu rural, constituera un atout.

Savoirs (connaissances)

- Connaissance des enjeux liés à l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EAH).

- Connaissance des démarches d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et/ou d'éducation au développement durable.
- Connaissance des principes de gestion de projet, de suivi-évaluation et de coopération internationale.
- Bonne compréhension des enjeux de l'interculturalité et du développement local.

Savoir-faire (compétences)

- Assurer le suivi technique, administratif et opérationnel d'un projet.
- Maîtriser les outils bureautiques et collaboratifs (Pack Office, Microsoft 365 ou équivalent, Canva, etc.).
- Rédiger des comptes rendus, notes de synthèse, rapports et supports de communication.
- Participer à l'organisation d'événements, de réunions et d'animations.
- Réaliser des enquêtes de terrain, collecter et analyser des données.
- Animer des groupes et conduire des activités participatives.
- Travailler en réseau et collaborer avec des partenaires institutionnels, associatifs et éducatifs.

Savoir-être

- Excellentes qualités relationnelles et goût du travail en équipe.
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la diplomatie.
- Capacité d'adaptation à un contexte interculturel et à des conditions de vie en milieu rural.
- Autonomie, sens de l'organisation et capacité à gérer les priorités.
- Esprit d'initiative, curiosité et force de proposition.
- Rigueur, sens des responsabilités et fiabilité.

Langues

- **Français** : niveau courant exigé.
- La maîtrise du malgache et/ou de l'**anglais** constitue un atout.

Conditions :

- Statut du Volontaire de la Solidarité Internationale : Décret n° 2022-1067 du 28 juillet 2022 pris pour l'application de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale ;
- Durée de contrat : 1 an (*renouvelable sous condition de financements disponibles*)
- Indemnité mensuelle de **900** euros ;
- Logement pris en charge
- Indemnité de réinstallation
- Conservation des droits au chômage le cas échéant : le-a volontaire pourra bénéficier des allocations chômage une fois de retour en France si des droits étaient ouverts avant son départ ;

- Couverture sociale prise en charge : couverture auprès de la Caisse des Français de l'Étranger, mutuelle, assurance rapatriement, responsabilité civile, cotisation retraites ;
- Prise en charge des frais de 1 voyage aller-retour entre le lieu de résidence et le lieu d'affectation

Calendrier de recrutement :

Entretiens à distance à prévoir le 14 septembre 2026 et éventuellement le 23 septembre 2026

Formation à la préparation au départ à IFAID à Pessac : la semaine du 2 novembre (3 jours)

Une période **d'immersion préalable de 2 jours** est prévue au sein de la Ville de Billère durant la même semaine.

Modalités de candidature

Candidatures (CV + Lettre de motivation) à transmettre au plus tard le 23 août 2026 via le formulaire suivant :

[Formulaire Candidature](#)

IFAID se réserve le droit de clore l'appel à candidatures dès réception de 250 dossiers